

LISTE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 21 JUILLET 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 7
Absents : 4
Procuration : 4
Votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Gimeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUILLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 juillet 2025

Présents : Mesdames et Messieurs Roland CHANIER, Françoise CHAPUT Valérie DOMAS, Séverine GRANET, Sébastien GUILLOT, Michelle LLAURADO, François MOULIN

Absents excusés : Yves DE FRANCESCO, Nicole GILLES, Aurélie LAFAY, Philippe SAVY

Procurations : M. Yves DE FRANCESCO à M. François MOULIN, Mme Nicole GILLES à Mme Valérie DOMAS, Mme Aurélie LAFAY à Mme Séverine GRANET, M. Philippe SAVY à M. Roland CHANIER

Secrétaire de séance : Monsieur Roland CHANIER

M. Sébastien GUILLOT, Maire propose de modifier l'ordre du jour en ajoutant une question en n°6 relative à « L'équipement de la Maison Commune en signalétique-choix de l'entreprise ».

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU 16 JUIN 2025

20252107-01 DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE
DES DÉLÉGATIONS DU MAIRE

Dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, en application de l'article L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales, le Maire informe des décisions prises pour certaines dépenses d'investissement et de fonctionnement :

ESPACE PUBLIC-VOIRIE

- **MATÉRIEL COMMUNAL - VACHER – 360,00 € TTC**

COMMUNICATION

- **PUBLICATION INFOS « ÉTÉ 2025 » - MR GRAPHIQUE – 80,00 € TTC ; L'IMPRIMEUR 125,60 € TTC**
- **PLAQUES MAISON COMMUNE – LUCERA DESIGN – 197,00 € HT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres prend acte de ces décisions.

20252107-02 RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES

ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE :

AUTORISATION À SIGNER UN AVENANT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- de valider les modifications dans l'exécution des travaux,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant pour le lot n°14 « SARL A.BRASSIER »
- d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ces modifications techniques et financières.

**20252107-03 ENTRETIEN DU RÉSEAU
D'EAUX PLUVIALES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- de lancer la réfection du réseau d'eaux pluviales au niveau du 12, rue Vercingétorix,
- de retenir la SEMERAP, pour un montant de 2 438,47 € HT soit 2 926,15 € TTC,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette opération.

**20252107-04 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE »
MODIFICATION STATUTAIRE N°5
RELATIVE À LA COMPÉTENCE "PETITE ENFANCE"**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide d'approuver la modification statutaire n°5 relative à la modification de la définition du 8^{ème} alinéa de la compétence facultative 3° « Petite enfance / Enfance / Jeunesse ».

**20252107-05 COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ 2024
DE LA CONCESSION GAZ AVEC GRDF**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres prend acte de ce compte-rendu.

**20252107-06 ÉQUIPEMENT DE LA MAISON COMMUNE EN SIGNALÉTIQUE
CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- de retenir pour la signalétique intérieure, la société LUCERA DESIGN, pour un montant de 920,00 € HT,
- de retenir pour la signalétique extérieure, la société LUCERA DESIGN, pour un montant de 366,00 € HT,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à ces opérations.

QUESTIONS DIVERSES

1. Activité gym plaisir du CLIC

- un courrier a été adressé au CLIC Riom Limagne Combrailles, pour informer de la réouverture de la salle polyvalente à compter du 8 septembre 2025. L'activité gym plaisir pourra être reconduite à partir de cette date, chaque lundi de 11 heures à 12h. Le CLIC doit confirmer ce créneau de reprise.
- la municipalité a été sollicitée par les bénéficiaires de cet atelier pour pouvoir avoir un second créneau d'activité pour le même type d'activité. Le CLIC a été interrogé sur la possibilité ou non d'organiser cette seconde séance, sous conditions de disponibilité de la salle polyvalente.

2. Entretien de la porte de l'église.

Une demande d'intervention a été faite pour une reprise de la porte de l'église (ponçage et peinture de la porte de l'église) ; la dépense pourrait s'élever à environ 1 000 € HT. La société PRADIER sera sollicitée pour l'exécution des travaux.

Une restauration complète de la porte n'est pas envisagée pour l'instant parce que trop onéreuse.

3. Aménagement d'un nouveau quartier aux Chausses

Le 28 juillet prochain en présence des propriétaires sera procédé au bornage périphérique de l'opération. Ces propriétés étant attenantes au chemin des Chausses. La municipalité est invitée à participer à ces opérations, notamment pour fixer l'emprise de la voie communale.

Il va être nécessaire de mettre en place un nouveau transformateur électrique. Celui du quartier du « Mouron » ne sera pas suffisant pour couvrir les besoins du nouveau quartier « Les Chausses ». EIFFAGE et TE63 effectuent actuellement une étude portant sur la faisabilité d'un nouveau transformateur de plus grande capacité permettant d'absorber la distribution électrique des deux quartiers ; il pourrait être installé quartier des Chausses.

4. Rentrée scolaire de septembre 2025

- L'école de Gimeaux accueillera environ 50 élèves répartis sur trois niveaux CE2, CM1, CM2; le RPI totalisera entre 120 et 130 élèves.
- Les premiers échanges ont lieu entre la nouvelle équipe pédagogique et le maire.
 - pour éviter un changement de manuels scolaires à la rentrée, alors que les programmes sont en cours de refonte, les enseignantes informent qu'elle se serviront un peu plus de la photocopieuse; de plus, elles sollicitent la réalisation plus régulière de photocopies couleurs qui seront faites en mairie
 - les deux enseignantes souhaitent utiliser la nouvelle salle polyvalente sur des créneaux fixes, les mardis et les jeudis et sur des créneaux ponctuels selon les disponibilités de la salle. L'utilisation de cette salle se fera pour des activités culturelles ou sportives adaptées au lieu
 - du mobilier scolaire supplémentaire est nécessaire ; la commune de Chambon-sur-Morge a accepté de prêter 10 tables. Ces tables seront à retirer le 30 juillet à l'école de Cellule. Toutes les tables déjà sur place ont été rehaussées de manière à accueillir les enfants du CE2 au CM2. Par contre, certaines chaises n'étant pas réglables en hauteur, elles ont été remplacées par des chaises d'occasion stockées depuis plusieurs années par la municipalité
 - concernant le transport scolaire, la commune de Gimeaux sera desservie par deux arrêts : l'un à l'école et l'autre à Fontête; il est donc nécessaire de supprimer l'arrêt au carrefour de la rue Gilbert Romme et de l'avenue du 11 novembre. Un arrêté sera pris pour supprimer cet arrêt de bus ; la signalétique horizontale et verticale sera supprimée.

5. Travaux Maison Commune

- La réception des travaux a été prononcée fin juin. Les entreprises ont maintenant quelques semaines pour réaliser les travaux listés inscrits en « réserves ».
- La mise en service du nouveau compteur électrique (tarif C4 – ex jaune) est opérationnelle ; l'ancien abonnement tarif C5 a été résilié ; le compteur sera déposé la dernière semaine de juillet.

- Le système de renouvellement d'air et de chauffage/climatisation sera mis en service le 22 juillet.
- Le mobilier de bureau a été livré et monté le 15 juillet ; l'emménagement dans le bureau se fait progressivement. Le nouveau système informatique est opérationnel depuis le 16 juillet. Le secrétariat de mairie devrait intégrer les nouveaux locaux d'ici la fin du mois de juillet.
- La mise en service de la centrale photovoltaïque pour l'autoconsommation doit intervenir la dernière semaine de juillet.
- L'agence postale communale est déjà installée dans les nouveaux locaux.
- L'objectif est que le nouvel équipement fonctionne de manière définitive à compter du 18 août.
- Le parquet de la salle polyvalente sera repris (ponçage et vitrification) au cours des deux premières semaines du mois d'août.
- Les petits travaux de second œuvre sont ensuite à prévoir sur cette salle ; sa mise en service définitive a été décidée au 8 septembre.

6. Inauguration de la Maison Commune

La date retenue avec les représentants de l'État et les financeurs est le samedi 27 septembre à 11h. La journée d'inauguration est en cours de préparation.

Un carton d'invitation sera envoyé à toutes les personnes conviées à la manifestation. Chaque foyer de gimeaudaires sera convié à ce moment festif et officiel.

**Le Maire,
Sébastien GUILLOT**

